

RECENSEMENT DES CHEMINS RURAUX DE LA COMMUNE

TABLEAU RECAPITULATIF

INDICATION DU NUMERO	TYPE	DESIGNATION	LONGUEUR	DEBUTANT	FINISSANT	DATE D'AFFECTATION	ETAT D'ENTRETIEN	OBSERVATIONS
1	Chemin	Lieu-dit « Goux »	247 m	Rue Sacha Guitry au niveau du pont de Naudigé ou Nodigier (franchissant le Canal des Deux Mers)	Au droit de la berge de Garonne rive gauche	?	Correct	Voie en impasse servant de chemin d'exploitation à vocation agricole
2	Chemin	Lieu-dit « Le Pot Fendu »	740 m	Au droit du chemin de halage du Canal des Deux Mers, lieu-dit « Le Pot Fendu »	Rue Sacha Guitry, au niveau du lieu-dit « Pradet »	?	Moyen	Chemin d'exploitation agricole
3	Chemin	des Maraichers	328 m	Chemin du Limport	Rue Sacha Guitry	?	Mauvais état	Remise en état devant être faite par l'Agglomération d'Agen suite aux travaux de création du barreau et pont de Camélat
4	Chemin	Lieu-dit « Guiral »	230 m	Rue Sacha Guitry	Au droit de la berge de Garonne, rive gauche	?	Correct	Voie en impasse servant de chemin d'exploitation à vocation agricole
5	Chemin	des Mariniers	205 m	Rue Sacha Guitry	Au niveau de la voie de desserte interne de l'usine d'équarrissage (Société Atemax-Soleval) Située dans son prolongement ? parcelle section A n° 1489	?	Moyen	Voie en impasse
6	Chemin	du Pinche	357 m	Au droit du chemin de halage du Canal des Deux Mers	A l'intersection avec le chemin du Limport	?	Moyen jusqu'à la parcelle bâtie référencée au cadastre section A n° 1529	Voie en impasse

INDICATION DU NUMERO	TYPE	DESIGNATION	LONGUEUR	DEBUTANT	FINISSANT	DATE D'AFFECTION	ETAT D'ENTRETIEN	OBSERVATIONS
7	Chemin	de Fouys	420 m	Du chemin de halage au niveau ponceau-écluse de Rosette, d'une part (côté droit) en longeant le chemin de halage du Canal des Deux Mers (direction Agen) et d'autre part (côté gauche), en longeant le chemin de halage du Canal des Deux Mers	Pour le côté droit, jusqu'à la parcelle référencée au cadastre section A n° 611 et pour le côté gauche, jusqu'à la parcelle référencée au cadastre section A n° 625	?	Correct	Voie en impasse tant côté droit que côté gauche
8	Chemin	de Lalanne »	338 m	Rue Hélène Boucher	En pied de berge du Canal des Deux Mers	?	Bon	Voie en impasse
9	Chemin	Aucune dénomination	29 m	Rue de la Garonne, dans le prolongement de la rue Jacques Amblard	En pied de la digue de protection contre les inondations	?	Néant	Visuellement inexistant sur le terrain
10	Chemin	de la Grande Borde	240 m	A partir (dans le sens avenue de Pologne) côté droit de la parcelle référencée au cadastre Section AA n° 187 appartenant à la Commune et côté gauche de la parcelle référencée au cadastre section B n° 137	Sur le giratoire de l'avenue de Pologne (à l'intersection avec la rue Nicolas Copernic)	?	Chemin pour partie en castine et enherbé	Seules sont possibles les circulation cycliste et piétonne. La première partie du chemin de la Grande Borde au droit de la route de Brax / RD 119 est répertoriée en tant que voie communale appartenant au domaine public routier de la Commune.
11	Chemin	des Douzils	67 m	Rue de la Garonne	Vers la promenade piétonne située en pied de la digue de protection contre les inondations, qui assure le liaisonnement entre le Parc des Maisons éclusières et le Pont de Pierre	?	Bon	Il s'agit de la première partie du chemin des Douzils, soit jusqu'aux dernières propriétés bâties que ce chemin dessert

INDICATION DU NUMERO	TYPE	DESIGNATION	LONGUEUR	DEBUTANT	FINISSANT	DATE D'AFFECTATION	ETAT D'ENTRETIEN	OBSERVATIONS
12	Chemin	Lieu-dit « Bernou » Aucune dénomination	88 m	Avenue de Gascogne	Au droit de la berge rive droite du ruisseau « Le Brimont » traversant longitudinalement d'une part, la parcelle référencée au cadastre section AM n° 172 et d'autre part, les parcelles section AM 173 et n° 174	?	Néant	Voie en impasse Visuellement inexistant sur le terrain
13	Chemin	de Poumaré	116 m	La route du Peyré	Au droit du domaine public autoroutier A 62 (Société Vinci Autoroutes)	?	Etat moyen sur les premiers 2/3 de son linéaire.	Voie en impasse
14	Chemin	Lieu-dit « Las Clottes » Aucune dénomination	121	Intersection route de la Carrerasse et route du Peyré	Au droit du domaine public de l'autoroute A62 (Société Vinci Autoroutes)	?	Néant	Visuellement quasi inexistant
15	Chemin	de Souèges	522 m	Route du Peyré	Au droit des parcelles référencées au cadastre section AN n° 48	?	Très bon état sur les premiers 2/3 de son linéaire	Voie en impasse
16	Chemin	Lieu-dit « Vignes Basses »	243 m	Route de la Carrerasse (au droit du château d'eau de Gaussens)	Chemin de l'Escournat	?	Néant	Chemin envahi pour partie par la végétation Circulation piétonne
17	Chemin	de l'Escournat	264 m	Route du Peyré	Jusqu'en limite de la Commune de Moirax (ce chemin se prolongeant sur la Commune de Moirax)	?	Moyen	Voie en impasse
TOTAL			4555 m					